



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Référence: RAAT_38LAJ0302

Arrêté du 16/07/2019

R. 4412-97 à R. 4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019 Norme NF X 46-020 d'août 2017

Le 10/08/2021



Bien: Appartement

Adresse: 48 avenue Normandie Niemen 77270 VILLEPARISIS

Numéro de lot : 38LAJ0302 Référence Cadastrale : NC

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

DEMANDEUR

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

INFORMATIONS GENERALES

Type de bien : Appartement

Adresse: 48 avenue Normandie Niemen

77270 VILLEPARISIS

Propriétaire : HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Réf. Cadastrale : NC

Bâti : **Oui** Mitoyenneté : **Oui**

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Date de visite : 10/08/2021

Opérateur de repérage : MARTIN Olivier

Ce rapport ne peut être utilisé que dans son intégralité. Ce document reste la propriété de la société SOCOBAT Expertises et ne peut être utilisé pour aucun acte, sans que son paiement intégral n'ait été réalisé - tout contrevenant encours des sanctions pénales et des dommages et intérêts.

miante





Référence: RAAT_38LAJ0302

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : RAAT_38LAJ0302

1.2 Identification complè	te des différents intervenants et parties prenantes :		
Propriétaire de l'immeuble : HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE			
Demeurant :	eurant : ANT. PARIS VALLEE MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS- SUR-MARNE		
Représenté par :			
Commanditaire du repérage :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE		
Opérateur ayant réalisé le repér	rage: Monsieur MARTIN Olivier		
Nom et adresse de l'entreprise	SOCOBAT-EXPERTISES 54 rue gabriel péri 92120 MONTROUGE		
N° de Siret :	45307976600037		
RCP-compagnie-n° de police :	AXA - 5411202104		
Nom et prenom de l'opérateur d repérage :	MARTIN Olivier		
N° de Certification :	2872055		
Date d'expiration de la certificat	ion : 23/06/2021		
Organisme certificateur :	BUREAU VERITAS CERTIFICATION		
1.3 Identification complè	te de l'immeuble concerné :		
Dénomination :	Bâtiment		
Adresse complète :	48 avenue Normandie Niemen 77270 VILLEPARISIS		
Référence Cadastrale :	NC		
1.4 Identification du Bâtii	nent concerné :		
Date du PC ou date de construc	ction : Permis de Construire : Non communiquée Construction : Non communiquée		
Fonction principale du bâtiment	: Appartement		
Autre renseignement permettan d'identifier avec certitude le bâti concerné :			

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :

MARTIN Olivier SOCOBAT-EXPERTISES Le 24/08/2021

RAAT_38LAJ0302 A





SOMMAIRE

DESCRIPTION DE LA MISSION	2
OBJET DE LA MISSION :	2
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	2
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	2
IDENTIFICATION DU BATIMENT CONCERNE :	2
SIGNATAIRE DU RAPPORT	2
PROGRAMME DE TRAVAUX	5
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE	6
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	6
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES / LOCAUX A INVESTIGUER	6
PROGRAMME DE REPERAGE	6
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	6
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	6
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020	6
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES	6
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES	7
RESULTATS DU REPERAGE	10
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	10
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	11
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANTS DE L'AMIANTE REPERES	13
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	13
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	14
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	21
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE	24
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE	33





CONCLUSION

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

N° du local	Localisation	materiau	Etage	critère de décision	référence du prélèvement	Référence (ZPSO)
2	WC	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	3ème	Résultat d'analyse	P003	Z003
4	Salle de Bains	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	3ème	Résultat d'analyse	P003	Z003
9	Cuisine	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	3ème	Résultat d'analyse	P003	Z003
9	Cuisirie	Ragréage / colle - Linoleum	Seme	Résultat d'analyse	P001	Z001

Exclusions

Néant







2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

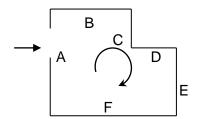
Dans le cas d'un Bon de commande sans informations ou observations le diagnostiqueur considérera un programme de travaux type défini ci-dessous comme inscrit dans le CCTP du présent marché :

Travaux d'embellissement du logement avec les prestations suivantes :

- Visite de toutes les pièces du logement y compris cellier et balcon
- Remise en peinture des plafonds et murs de toutes les pièces intérieures (Distinction entre murs porteurs et cloisons)
- Remplacement des sols souples et dépose des sous-couches existantes
- Dépose des appareils sanitaires (éviers, lavabo, WC, bidet, douche, baignoire)
- Dépose des portes métalliques des placards
- Remplacement des faïences / plinthes / carrelages cassés, arrachés, décollés
- Dépose de faux-plafond
- Remise en conformité électrique / gaz du logement

Intitulé	

Sens du repérage pour évaluer un local :



Remarques:

Les prélèvements et sondages ont été effectués dans des endroits peu visibles afin d'éviter au maximum les dégradations visuelles et matérielles. Ils ont été systématiquement surfactés et/ou rebouchés avec un enduit blanc. Par ailleurs ces prélèvements ont été effectués le plus souvent et autant que possible sur des parties déjà détériorées.

Objet et limites de la mission :

La Société SOCOBAT Expertises a été sollicitée afin d'effectuer un repérage avant travaux, sur les éléments constitutifs du bâtiment, en vue d'identifier et de localiser les matériaux ou produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble.

L'inspection porte sur les matériaux et produits des composants de la construction, avec dépose éventuelle de revêtement de sol et/ou plafond, démolition de coffrage, prélèvements et analyses, sans manipulation importante de mobilier, et est limitée aux parties visibles et accessibles à la date de l'inspection.

Le maitre d'ouvrage devant nous fournir l'accessibilité à l'ensemble des locaux et parties du bâtiment, les locaux n'ayant pu être visités feront l'objet d'une étude complémentaire.

Dans le cadre des futurs travaux qui nous ont été décrits, des prélèvements sur toute l'épaisseur des matériaux concernés ont été réalisés, tout en veillant à l'homogénéité des zones inspectées afin de ne pas effectuer de prélèvements inutiles.

Ces repérages sont réalisés suivant l'arrêté du 16 juillet 2019 et la Norme NF X46-020 version 2017

RAAT_38LAJ0302 A





3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées / Locaux à investiguer

Parties d'immeuble concernées ou Locaux à investiguer	Etage	N° du local
Entrée	3ème	1
WC	3ème	2
Dégagements	3ème	3
Salle de Bains	3ème	4
Chambre n°1	3ème	5
Placard n°1	3ème	6
Séjour	3ème	7
Chambre n°2	3ème	8
Cuisine	3ème	9
Placard n°2	3ème	10

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et Nature des visites sur site

Néant

4.2 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies

Néant





4.4 Liste des Zones présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001: Plancher Ragréage / colle Linoleum (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Cuisine	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	

	Z002 : Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)				
	Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)	
Ī	Cuisine	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture		

Z003: Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
wc	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Salle de Bains	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Cuisine	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z004: Cloisons Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
wc	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Salle de Bains	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Cuisine	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	





Z005 : Plafond Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)				
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)	
Salle de Bains	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		
Cuisine	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		

Z006 : Plancher Ragréage / colle Linoleum (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Chambre n°1	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	
Séjour	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	
Chambre n°2	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	
Placard n°2	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	

Z007: Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Chambre n°1	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Séjour	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°2	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z008: Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue: NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Entrée	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°1	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°2	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Placard n°2	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	





Z009 : Cloisons Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Entrée	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Dégagements	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°1	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Séjour	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°2	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Placard n°2	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	

Z010 : Plafond Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)					
Entrée	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						
WC	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						
Dégagements	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						
Chambre n°1	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						
Séjour	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						
Chambre n°2	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						
Placard n°2	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture						

Z011 : Plancher Ragréage / colle Linoleum (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
wc	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	
Salle de Bains	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	





Z012 : Plancher Ragréage / colle Linoleum (continue : NON)						
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)			
Entrée	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum				
Dégagements	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum				

5	5 Résultats du repérage					
5.1	Résultats de l'Analyse Documentaire :					
	Titre					
Progra	amme de travaux					





5.2 Liste des matériaux et produits repérés

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité	
		А	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD		
Entrée	3ème	B, C, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD		
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD		
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P012)	Non	MD		
		A, B	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Oui	MD		
WC	3ème	C, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD		
	3 0 3		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P013)	Non	MD		
		A, B, C, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD		
Dégagement	3ème	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD		
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P012)	Non	MD		
		A, C	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Oui	MD		
		B, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD		
Salle de Bains	3ème	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD		
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P013)	Non	MD		
		A, B, C, D	Cloisons	Colle - Faïence	Résultat d'analyse (P014)	Non	MD		
Chambre n°1	3ème	С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD		

Amiant





Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité
		A, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P007)	Non	MD	
		В	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		A, B, C	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
Séjour	3ème	D	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
·		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P007)	Non	MD	
		A, B	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
Chambre n°2	3ème	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P007)	Non	MD	
		D	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		A, B	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD	
Cuisine	3ème	С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P002)	Non	MD	
		D	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Oui	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre -	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD	

Amiant





Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité
				Peinture				
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	Oui	MD	
		D	Cloisons	Colle - Faïence	Résultat d'analyse (P006)	Non	MD	
		C, D	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
Placard n°2	3ème	А, В	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P007)	Non	MD	

5.3 Liste des matériaux et produits contenants de l'amiante repérés

Eléments contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	référence du prélèvem ent	état de dégradati on abrégé	(AVT2019) Quantifica tion
2	wc	Mur	A, B	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	P003	MD	
4	Salle de Bains	Mur	A, C	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	P003	MD	
0	Culaina	Mur	D	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	P003	MD	
9	9 Cuisine	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Linoleum	Résultat d'analyse (P001)	P001	MD	

5.4 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

RAAT_38LAJ0302 A





ANNEXE: Fiches d'identification et de cotation

PRELEVEMENT: P001 **Emplacement** Nom du client Localisation Numéro de dossier 3ème - Cuisine HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE RAAT_38LAJ0302 Plancher - Sol Date de prélèvement Nom de l'opérateur Matériau MARTIN Olivier 10/08/2021 Ragréage / colle - Linoleum Résultat amiante

PRELEVEMENT: P002



Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Cuisine			
		Mur façade - C			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier	10/08/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation				
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Cuisine Mur - D				
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau				
MARTIN Olivier	10/08/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture				
Résultat amiante						

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

PRELEVEMENT: P004

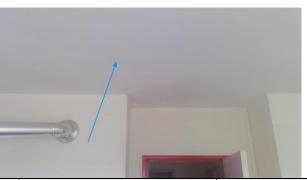


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Cuisine Cloisons - A, B	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier	10/08/2021	Enduit / Plâtre - Peinture	
Résultat amiante			
absence d'amiante			





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Cuisine Plafond - Plafond	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier	10/08/2021	Enduit / Plâtre - Peinture	
Résultat amiante			
absence d'amiante			

PRELEVEMENT: P006



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Cuisine Cloisons - D	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier	10/08/2021	Colle - Faïence	
Résultat amiante			
absence d'amiante			





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Séjour Plancher - Sol		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	10/08/2021	Ragréage / colle - Linoleum		
Résultat amiante				
absence d'amiante				

PRELEVEMENT: P008



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE RAAT_38LAJ0302		3ème - Séjour Mur façade - D	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier 10/08/2021		Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Résultat amiante			
absence d'amiante			





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Chambre n°2 Mur - D	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier	10/08/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Résultat amiante			
absence d'amiante			

PRELEVEMENT: P010



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE RAAT_38LAJ0302		3ème - Séjour Cloisons - A, B, C	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier	10/08/2021	Enduit / Plâtre - Peinture	
Résultat amiante			
absence d'amiante			





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	DAAT 201 A 10202	3ème - Séjour	
HABITAT // OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	Plafond - Plafond	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier	10/08/2021	Enduit / Plâtre - Peinture	
Résultat amiante			
absence d'amiante			

PRELEVEMENT: P012



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
Nom du chem	Numero de dossier	Localisation	
LIADITAT 77 ODLI DE CEINE ET MADNE	DAAT 201 A 10200	3ème - Entrée	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	Plancher - Sol	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier 10/08/2021		Ragréage / colle - Linoleum	
Résultat amiante			
absence d'amiante			





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Salle de Bains Plancher - Sol		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	10/08/2021	Ragréage / colle - Linoleum		
Résultat amiante				
absence d'amiante				

PRELEVEMENT: P014



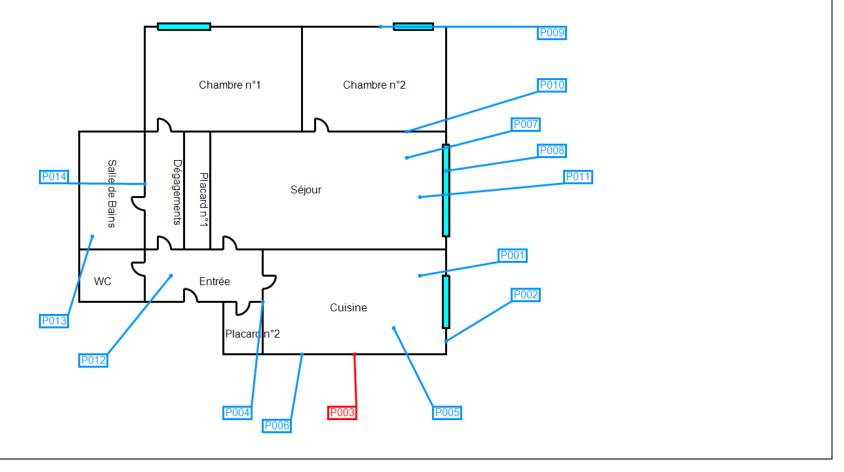
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation	
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_38LAJ0302	3ème - Salle de Bains Cloisons - A, B, C, D	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau	
MARTIN Olivier 10/08/2021		Colle - Faïence	
Résultat amiante			
absence d'amiante			





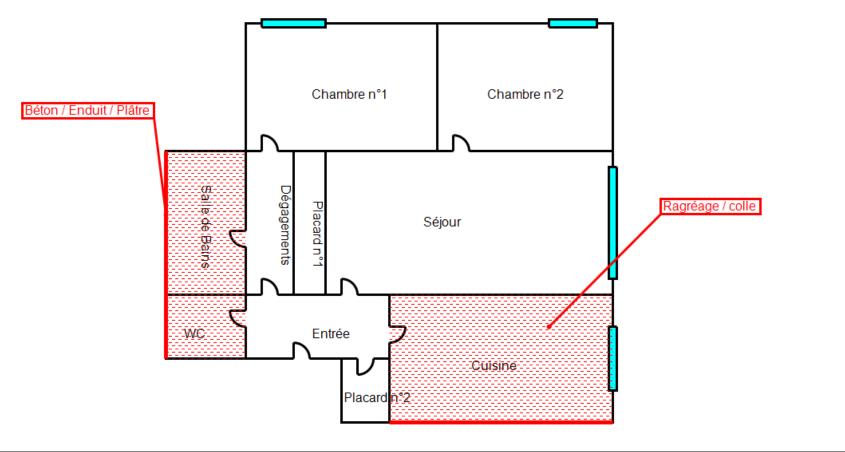
ANNEXE : Plans et/ou Croquis

SOCOBAT Experimen	Planche de repérage			
Client :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET		Titre:	Localisation prélèvement
N° dossier :	RAAT_38LAJ0302			Bâtiment
N° planche :	1/2	Version: 0	Adresse :	48 avenue Normandie Niemen
Type:	Croquis			77270 VILLEPARISIS
Date :	24/08/2021		Localisation / Bâtiment :	
Interveant :	MARTIN Olivier		Niveau:	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :	



SOCOBAT Experience	Planche de repérage				
Client :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET		Titre :	Localisation amiante	
N° dossier :			Adresse :	Bâtiment	
N° planche :				48 avenue Normandie Niemen	
Type:				77270 VILLEPARISIS	
Date :	24/08/2021		Localisation / Bâtiment :		
Interveant :	MARTIN Olivier		Niveau :		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :		









ANNEXE: Procès verbaux d'analyse

PV 00720210800667417



Analyses pour le Bâtiment

A.R.C SOCOBAT EXPERTISES Monsieur Olivier MARTIN 54 rue Gabriel PERI 92120 MONTROUGE

Notre référence : AR-21-LH-044760-01

Numéro de dossier : 21H025222

Référence de dossier :

RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 77270

VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- <u>N° 21H025222-001</u> Référence *P001-3ème Cuisine Sol Plancher Ragréage / colle Linoleum*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-002 Référence P002-3ème Cuisine C Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal I da
- N° 21H025222-003 Référence P003-3ème Cuisine D Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-004 Référence P004-3ème Cuisine A, B Cloisons Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-005
 Référence P005-3ème Cuisine Plafond Plafond Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-006 Référence *P006-3ème Cuisine D Cloisons Colle Faïence*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H025222-007</u> Référence *P007-3ème Séjour Sol Plancher Ragréage / colle Linoleum*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS

117, Quai de Valmy
F-75464 Paris Cedex 10

Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 8 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Analyses pour le Bâtiment

- N° 21H025222-008 Référence P008-3ème Séjour D Mur façade Béton / Enduit / Plâtre -Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda
- N° 21H025222-009 Référence P009-3ème Chambre n°2 D Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- № 21H025222-010 Référence *P010-3ème Séjour A, B, C Cloisons Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-011 Référence P011-3ème Séjour Plafond Plafond Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-012 Référence P012-3ème Entrée Sol Plancher Ragréage / colle Linoleum, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- Nº 21H025222-013 Référence P013-3ème Salle de Bains Sol Plancher Ragréage / colle -Linoleum, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025222-014 Référence *P014-3ème Salle de Bains A, B, C, D Cloisons Colle Faïence*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS

117, Quai de Valmy
F-75484 Paris Cedex 10

Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 8 98 16 53 1 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







EUROFINS ANALYSES POUR LE BÂTIMENT ILE DE FRANCE SAS Analyses IDF 75010 Paris

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068574-01 Référence laboratoire N° : 21EK113007

Reçu au laboratoire le : 17/08/2021

Date d'analyse : 18/08/2021

Date d'émission de rapport : 19/08/2021 22:42

Date de réception :16/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025222

Page1/6

Date d'allalyse : 10/00/2021	
Référence dossier Client: 21H025222 - RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 7	77270
VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	

N°	Référence client	Description visuelle	Technique	Prép	aration	Résultats
éch.		2000,000,000	utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
001	21H025222-001 - P001-3ème - Cuisine - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Linoleum	Matériau semi-dur de type dalle de sol (beige)	MET /RCV8	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau de type colle bitumineux (noir); matériau semi-dur de type ragréage (gris) (foncé); matériau semi-dur (gris) (clair)(i)	MOLP /PQM5	2 / 2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile
002	21H025222-002 - P002-3ème - Cuisine - C - Mur façade - Bétor / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc); matériau souple fibreux de type papier, carton (marron); matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces(ii)	MET /WW9X	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP /PQM5	2 / 2	80	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /RCV8	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068574-01 Référence laboratoire N° : 21EK113007 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Date d'émission de rapport : 19/08/2021 22:42

Page2/6

Référence de suivi du dossier N° : 21H025222 Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client:21H025222 - RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 77270 VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Ν°	Référence client	Description visuelle	Technique	Prép	aration	Résultats
éch.			utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
003 (1) (2)	21H025222-003 - P003-3ème - Cuisine - D - Mur - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET /EY7Z	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
004 (3)	21H025222-004 - P004-3ème - Cuisine - A, B - Cloisons - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces	MET /YES6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	21H025222-005 - P005-3ème - Cuisine - Plafond - Plafond - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc)	MET /YES6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	21H025222-006 - P006-3ème - Cuisine - D - Cloisons - Colle - Faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc); matériau (marron); matériau de type peinture (blanc); matériau dur de type joint ciment (blanc); matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (beige)	MET /RCV8	1/2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	21H025222-007 - P007-3ème - Séjour - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Linoleum	Matériau souple de type revêtement de sol (marron)	MET / C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Date d'émission de rapport : 19/08/2021 22:42

Page3/6

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068574-01 Référence laboratoire N° : 21EK113007 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025222 Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client:21H025222 - RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 77270

VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

N°	Référence client	Description visuelle	Technique	Prép	aration	Résultats
éch.	.100,0100 01014		utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
3		Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (gris); matériau de type colle (jaune) en traces; matériau semi-dur (beige)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	21H025222-008 - P008-3ème - Séjour - E - Mur façade - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP /PQM5	2 / 2	17	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	21H025222-009 - P009-3ème - Chambre n°2 - D - Mur - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP /PQM5	2 / 2	¥ :	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Date d'émission de rapport : 19/08/2021 22:42

Page4/6

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068574-01 Référence laboratoire N° : 21EK113007 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025222 Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client:21H025222 - RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 77270

VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Ν°	Référence client	Description visuelle	Technique	Prép	paration	Résultats
éch.	Reference cheft	Doda, para in trouve	utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	21H025222-010 - P010-3ème - Séjour - A, B, C - Cloisons - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	21H025222-011 - P011-3ème - Séjour - Plafond - Plafond - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type peinture (blanc); matériau de type polystyrène (blanc); matériau de type peinture (beige); matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	21H025222-012 - P012-3ème - Entrée - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Linoleum	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET / C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (beige) + (gris) ; matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur (beige)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur (blanc) en traces	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068574-01

Date d'émission de rapport : 19/08/2021 22:42

Page5/6

Référence laboratoire N° : 21EK113007 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025222 Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client: 21H025222 - RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 77270 VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Ν°	Référence client	Description visuelle	Technique	Préparation		Résultats
éch.	reference clieft		utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
013	21H025222-013 - P013-3ème - Salle de Bains - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Linoleum	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type ragréage (rose)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	21H025222-014 - P014-3ème - Salle de Bains - A, B, C, D - Cloisons - Colle - Faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc); matériau de type peinture (gris); matériau de type peinture (beige); matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris)	MET /C6PH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)

- La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
- (2) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été
- réalisées et ont permis de confirmer cette teneur. Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes. (3)
- Un matériau de type peinture (rose); matériau de type peinture (bleu) est présent dans l'échantillon, en quantités trop faibles pour effectuer une analyse représentative de ce matériau.

Observation(s) couche(s)

- Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau de type colle bitumineux (noir). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.
- Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068574-01

Date d'émission de rapport : 19/08/2021 22:42

Référence laboratoire N° : 21EK113007

Référence de suivi du dossier N° : 21H025222 Date de réception :16/08/2021

Page6/6

Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence dossier Client:21H025222 - RAAT_38LAJ0302 A - Bâtiment 48 avenue Normandie Niemen 77270

VILLEPARISIS - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2, P-MO-SOP3291: version 0

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, P-PS-SOP3368 : version 7

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse

NB 3: Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre

d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.

NB 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur

https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/. NB 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

flamia texxeira

Flávia Ferreira Technicienne analyste en

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.













ANNEXE: Attestation d'assurance

Votre Agent Général M BEGUINOT HERVE ROND POINT DU PEROLLIER 29 CHEMIN DE VILLENEUVE 69130 ECULLY

04 37 50 28 80

N°ORIAS **08 045 454 (HERVE BEGUINOT)** Site ORIAS www.orias.fr



Assurance et Banque

SARL, ARC SOCOBAT EXPERTISES 17 CHEMIN DU CHARROI 69300 CALUIRE ET CUIRE

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire Souscrit le 17/02/2020

Vos références

Contrat 5411202104 Client 3718006904 Date du courrier 3 février 2021

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que : ARC SOCOBAT EXPERTISES

Est titulaire du contrat d'assurance n° **5411202104** ayant pris effet le **17/02/2020.**Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Activité n°1: Diagnostics règlementaires relevant de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L.1334-6 du Code de la Santé Publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L.1334-13 du Code de la Santé Publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L.133-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu par l'article L.134-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état des risques et pollutions tel que prévu par l'article L.125-5 du Code de l'environnement
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du Code de la construction et de l'habitation

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 ×, 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire nº FR 14 22 057 460 • Entreprises régies par le Code desAssurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – ert. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances





- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L.133-11-1 du Code de la Santé Publique
- L'information sur la présence d'un risque de mérule

Activité n°2:

- Diagnostics de l'activité 1 hors cadre règlementaire
- · Etat parasitaire
- Loi Carrez
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriétés
- Etat des lieux
- L'évaluation immobilière à valeur vénale et valeur locative
- Diagnostic réglementaire d'accessibilité handicapés
- Mesurage Loi Boutin
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition
- Diagnostic amiante avant relocation
- Diagnostic amiante avant-vente
- Diagnostic amiante partie privative (DAPP)
- Dossier technique amiante
- Contrôle visuel après désamiantage
- Recherche de plomb avant travaux
- Diagnostic Déchets

AXA France IARD. S.A. au capital de 214.799.030 ×, 722.057.460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR. 14.22.057.460+ AXA France Vie. S.A. au capital de 467.735.073,50 € 310.499.9398 R.C.S Paris. TVA intracommunautaire n° FR. 62.310.499.939+ AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle. Société d'Assurance Vie. S.A. au capital de 467.073,50 € 310.499.939+ AXA Assurances Vie. S.A. au capital de 467.073,50 € 310.499.939+ AXA Assurances Vie. Mutuelle. Société d'Assurance Vie. S.A. au capital de 467.073,60 € 300.474,60





- Diagnostic pollution de sols
- Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) et contrôle plomb après travaux
- Assistance administrative et réglementaire consistant à communiquer et à veiller à la mise en application des textes de la loi et des obligations légales qui en découle pour ses clients
- Mesure d'empoussièrement en fibres amiantes dans les immeubles bâtis
- Mesurage des niveaux d'empoussièrement de fibres amiante au poste de travail
- Mesure du Radon
- Analyse QAI (qualité de l'air)
- Infiltrométrie
- Analyse d'Hydrocarbure Aromatique Polycycliques (HAP) dans les enrobés routiers et / ou les machefers dans le cadre de diagnostics avant travaux ou avant démolition.
 A L'EXCLUSION DE TOUTES PRECONISATIONS DE SOLUTIONS.
 Il est précisé que :

l'analyse est réalisée en sous-traitance par un laboratoire COFRAC ou équivalent.

- Diagnostic technique global, les missions de maîtrise duvre construction restant exclues de la garantie du contrat.

A L'EXCLUSION DE TOUTES PRESTATION DE CONSEIL, PRECONICATION ET TOUTE MISSION DE BUREAU D'ETUDE
A L'EXCLUSION DE TOUTES ACTIVITES RELEVANT DE L'EXERCICE DE PROFESSION REGLEMENTEE AUTRE TELLE QUE CONSEIL JURIDIQUE ET LA GESTION IMMOBILIERE

Activité nº3:

Conseils, préconisations en solutions en retrait, recouvrement d'amiante.

AXA France LARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 450 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 450* AXA France VIe. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S. Panis. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 * AXA Assurances LARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotastions fixes contre l'incendie, les accidents at risques divers Siren 775 699 309 * TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 * AXA Assurances VIe Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 * TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 97277 Manterre cedex «Entrephisies» régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances evonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garantiles portées par AXA Assistance France Assurances.





La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du 01/01/2021 au 01/07/2021 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie Directeur Général Délégué



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 450 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 450* AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € 310 499 959 R.C.S Pens. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 * AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309 * TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 * AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle aur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 * TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 97277 Nanterre cedex enthretaires régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances evonérées de TVA – art. 261 °C CGT – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances.





Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance		
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance		
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance		

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €	
Faute inexcusable (dommages corporels)	2 000 000 € par année d'assurance	
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	2 500 000 € par année d'assurance	
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	1 200 000 € par année d'assurance	
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	300 000 € par sinistre	

C.G.: Conditions Générales du contrat.

AXA France LARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 460 R.C.S. PARZS. TVA intracommunautaire nº FR 14 22 057 460* AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S. Paris. TVA intracommunautaire nº FR 62 310 499 559 * XXA assurances LARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents at risques divers Siren 775 699 399. TVA intracommunautaire n° FR 9 775 699 399 * XXA assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 333 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 2727 Manterre cettes *entreprises régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – ssuf pour les garanties portées par XXA Assistance France Assurances:





Numéro de rapport DAPP :DAPP_38LAJ0302

Numéro de rapport avant travaux : RAAT_38LAJ0302

FICHE SYNTHESE MATERIEUX CONTENANT DE L'AMIANTE – PARTIE PRIVATIVE						
Date: 10/08/2021 Numéro: 38LAJ0302 Adresse Logement: 48 avenue Normandie Niemen 77270 VILLEPARISIS						
Présence de calorifugeages, floca	iges ou faux plafonds amiantés (DA	<u>.PP)</u> : NON ⊠ OUI □				
Matériaux amianté	Localisation	Etat de conservation	Intervention effectuée sur le matériau amianté avant relocation			
Présence d'autres matériaux amia	Présence d'autres matériaux amiantés dans le logement : NON □ OUI ⊠					
Matériaux amianté	Localisation	Etat de conservation	Intervention effectuée sur le matériau amianté avant relocation			
Ragréage + colle Enduit + peinture	Sol pièces humide Mur pièces humide	MND MND				

*Légende :

Evaluation périodique visuelle
 Surveillance du niveau d'empoussièrement
 MD Non Dégradé
 MD Matériau dégradé

3 Travaux de retrait ou d'encapsulage

Amiante





<u>Préconisations à respecter pour les travaux d'aménagement intérieurs concernant les matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>

Ces préconisations sont à prendre en compte dans le cas ou des matériaux amiantés ont été repérés dans votre

logement.

Il est interdit de déposer - arracher - les matériaux concernés.

Nous vous rappelons qu'en perçant ou en ponçant par exemple, vous pouvez être amenés à abîmer le matériau

contenant de l'amiante et ainsi libérer des fibres dans l'air.

Pour des travaux sur ou à proximité de ces matériaux nous vous conseillons d'avoir recours à un professionnel.

A défaut :

Vous pouvez recouvrir les dalles de sol par un lé, une moquette, avec encollage en périphérie de la pièce

seulement avec adhésifs ou pistolet à colle.

Vous pouvez percer ponctuellement sous réserve : d'utiliser des équipements de protection individuels adaptés et

jetables (kit de protection amiante : protection respiratoire jetable avec filtre P3, combinaison jetable de type

5...), de protéger la zone de travail, de travailler en mouillant préalablement le support, de nettoyer avec

serpillière humide après intervention (à jeter après travaux), d'utiliser un double ensachage pour les déchets

(matériels de protection, de nettoyage, poussières...) à jeter dans les dépôts spécifiés par les services municipaux,

de démonter sans casser, d'utiliser des outils manuels ou à faible vitesse de rotation...

Vous pouvez également consulter le site de la Cramif : http://www.cramif.fr

Date:	Signature :